

## NOS SOURCES DE FINANCEMENT

Nous sommes des bénévoles qui oeuvrons pour la cause des animaux. Cependant, nous avons besoin de fonds pour réaliser certaines activités qui permettent de remplir notre mission axée sur le bien-être des animaux. En voici quelques-unes :

## MEMBRES DE LA SQDA

Pour devenir membre de la SQDA et participer à la cause animale, vous devez remplir le formulaire d'adhésion et envoyez votre chèque à l'adresse mentionnée sur le formulaire. Il ne vous en coûtera que 20.00 \$ annuellement pour promouvoir le bien-être des animaux.

## LOTOMATIQUE

Pur ceux et celles qui achètent à l'occasion des billets de Loto-Québec, seuls ou en groupe, n'oubliez pas que vous pouvez nous aider financièrement en vous abonnant à Lotomatique, un moyen simple et sécuritaire qui protège vos gains ou ceux des membres de votre groupe sans aucun frais additionnel. Alors, si voulez participez de cette façon à une cause qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à utiliser nos formulaires.

## CENTRAIDE

Nous remercions tous ceux et celles qui choisissent CENTRAIDE, un système de prélèvement à la source disponibles chez les employeurs, pour faire des dons à la SQDA. Ce système se met en branle au cours de l'automne et est très publicisé.

## DONS ET LEGS AU DÉCÈS

À l'occasion, nous recevons des dons et des legs lors du décès d'un membre ou d'un donateur. Ainsi, si vous avez prévu de laisser un certain montant à des organismes de charité, nous espérons que vous aurez une petite pensée pour nos amis les animaux. Nous vous rappelons que ces dons ou legs à des organismes de charité reconnus sont déductibles de vos impôts et que des dons ou legs en nature, comme des actions de compagnies, des tableaux, etc. peuvent donner droit à des avantages fiscaux additionnels pour vous et votre succession, ce qui réduit de beaucoup le coût réel de votre geste tout en améliorant le bien-être et le sort des animaux.

**La SQDA, un organisme à but non-lucratif dédié à la promotion de lois adéquates protégeant la vie animale, à l'éducation en ce qui a trait au bien-être des animaux en général et l'amélioration de leurs conditions de vie, à la sensibilisation des responsabilités inhérentes à l'acquisition des animaux de compagnie, au respect dû aux animaux sauvages, à encourager les alternatives pour minimiser le nombre d'animaux utilisés en laboratoire, l'usage des animaux pour le divertissement des humains et améliorer la qualité de vie des animaux destinés aux abattoirs et ou à l'élevage intensif (production de lait oeufs et viandes).**



**Bulletin de la SQDA / QSDA Newsletter Vol.: 09-12**

**Montréal le 13 Décembre 2009**

**Bonjour aux membres et aux amis(es) des animaux.**

**Hello to our members and friends of animals.**

## TABLE DES MATIÈRES

- |   |  |
|---|--|
| <b>1. Lettre du Président.</b>                  | <b>2. Frédéric Back et la cause environnementale.</b>  |
| <b>3. Lois sur la protection animale.</b>       | <b>4. La coalition féline.</b>                         |
| <b>5. La zoothérapie derrière les barreaux.</b> | <b>6. Journée de sensibilisation et de prévention.</b> |
| <b>7. Des animaux verts.</b>                    | <b>8. L'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec.</b>      |
| <b>9. La Peau de L'ours.</b>                    | <b>10. Mot du trésorier.</b>                           |

### 1. Lettre du Président de la SQDA.

Le bulletin est préparé et envoyé aux membres quatre fois par année, soit tous les trimestres, et nous allons continuer à vous donner de l'information sur la mission de la SQDA et les activités qui en résultent. La mission de la SQDA se résume à cet énoncé :

- A. Améliorer le bien-être et le sort des animaux de toute espèce.**
- B. Créer et animer des méthodes d'éducation et d'information concernant le monde animal.**
- C. Veiller à la conservation du patrimoine animal du Québec.**
- D. Promouvoir les droits des animaux par une législation appropriée.**

Nous allons vous parler en premier lieu des résultats d'un groupe de travail mis sur pied par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour renforcer les lois visant à protéger adéquatement les animaux contre la maltraitance. Ceci constitue un grand effort de la part du gouvernement provincial pour améliorer le sort des animaux au niveau législatif. Nous allons aborder par la suite les efforts constants des organismes de protection animale, qui répètent année après année que l'adoption, c'est pour la vie et que la stérilisation est la seule solution à la surpopulation animale, mais que visiblement le message ne passe pas, car les chats errants non stérilisés sont de plus en plus nombreux, et les refuges de plus en plus surpeuplés. Dans cet ordre d'idées, nous avons approuvé lors de la réunion du Conseil d'Administration de la SQDA de septembre 2009 une contribution pour les activités de Chatopia, un refuge pour chats de race trop malades pour être pris en charge par la SPCA. Enfin, nous allons parler de l'effort des séances de zoothérapie dans les prisons du Québec et des résultats positifs que cela engendrent sur les détenus, même les plus coriaces.

Pour ce bulletin, nous voulons faire honneur et remercier monsieur Frédéric Back, un des membres fondateurs de la Société Québécoise pour la Défense des Animaux pour sa contri-

bution à notre organisme et pour tous les efforts apportés durant la majeure partie de sa carrière pour la protection de l'environnement, la faune et la flore. Il ne faut pas oublier que même à 85 ans, il est encore actif dans ce domaine et il travaillera toujours pour enrayer la cruauté envers les animaux. Tous les membres du C.A. de la SQDA supportent monsieur Back dans ses démarches qui contribuent énormément à la réalisation de la mission de la SQDA.

N'oubliez surtout pas que tous les membres peuvent participer d'une façon ou d'une autre à la cause animale et la première activité pour chaque membre serait de lire attentivement chaque bulletin et de faire la promotion des idées qui y ressortent dans leur famille et avec leurs proches. Penser globalement et agir localement permet de propager des idées et de les mettre en application. Nous souhaitons à tous et toutes nos bénévoles bonne chance dans leur travail.

Sur ce, je tiens à vous souhaiter un Joyeux Noël, de Joyeuses Fêtes et une nouvelle année pleine de santé et de joies.

**Ghislain Arsenault, Président de la SQDA**

## **2. Frédéric Back et la cause environnementale.**

Tous les membres du Conseil d'Administration de la SQDA connaissent monsieur Frédéric Back comme étant un des membres fondateurs de la SQDA, avec la coopération de maîtres Roger Beullac et François De Latremoille ainsi que madame Suzanne Beullac.

Monsieur Frédéric Back a eu une entrevue avec madame Denyse Monté de Présence Magazine et les résultats de cette entrevue ont été produits dans l'édition du magazine de Novembre 2009. Étant donné tout le travail que monsieur Back a fait pour la SQDA et aussi tout son engagement et son action pour la cause environnementale, je profite de l'occasion pour le remercier infiniment pour sa participation comme Président honoraire de la SQDA. De plus, je vous donne un aperçu de sa vie et de sa carrière qui proviennent des résultats de l'entrevue mentionnée précédemment.

La protection de la nature a toujours été pour monsieur Back une préoccupation importante. Cela a débuté dans la famille de ses parents quand ils récupéraient des choses ici et là pour les porter à des familles dans le besoin. De plus, sa mère aidait les personnes âgées et malades et acceptait même les chiens et les chats abandonnés que son fils apportait à la maison. Dans sa jeunesse, monsieur Back allait travailler sur les fermes de la famille de sa mère et dans les campagnes, il voyait des oies, des poules, des canards se faire maltraiter. Tout jeune, monsieur Back s'est battu contre des gens qui abusaient des chevaux en les utilisant pour déplacer tout ce qui était pesant. Pour protester, il faisait des dessins, ce qui était une façon directe et efficace d'exprimer ses ressentiments.

Monsieur Back a été professeur de dessin à l'École du meuble et professeur d'illustration à l'École des beaux-arts de Montréal. De plus, il a travaillé pour Radio-Canada depuis ses débuts en 1952 comme illustrateur, décorateur et maquettiste. Un grand tournant dans sa carrière a été l'obtention en 1963 d'une bourse du Conseil des Arts pour se perfectionner en Europe en cinéma d'animation. Après avoir passé par Radio-Canada et Radio-Québec pour différents travaux, monsieur Back est revenu à Radio-Canada quand cet organisme est en train de mettre sur pied un studio d'animation et accorde le droit à monsieur Back de faire ses propres scénarios pour un échange inter-

## **9. La peau de l'ours.**

Si vous n'avez pas entendu parler de la conférence de Copenhague sur les changements climatiques, vous n'êtes pas intéressé à la protection de l'environnement ni à l'écho système. Ce sommet de 192 pays est destiné à négocier un nouvel accord international sur le changement climatique, devant remplacer le protocole de Kyoto qui s'achève en 2012.

La directrice de la rédaction, Dominique Leglu, de la revue Sciences et Avenir, a bien titré son éditorial en le titrant **La peau de l'ours**, car elle mentionne : un ours passe dérivant sur la banquise, qui aimerait sauver sa peau.

Vous pouvez constater que la protection de l'environnement et la protection de la faune et de la flore sont des combats unis comme monsieur Frédéric Back vous le montre dans ses documentaires.

## **10. Mot du Trésorier / Treasurer's Note.**

We wish to acknowledge receipt of a donation « **In Memoriam** » from L 'OREAL Canada », as per the express wishes of the late Mrs Julie Fréchette, one of their employees. We are grateful for the thought and the donation if somewhat saddened by the circumstances.

I shall begin work on the tax receipts for 2009 at the beginning of the New Year. These should be mailed either late January or early February.

We have received correspondence from « **Le Nichoir** » and « **Chatopia** » (Animal Adoption Montreal) thanking us for our financial help this past year. These are two relatively small animal shelters who are doing a bang-up job on behalf of animals and who rely solely on donations from the public to finance their operations. We deemed their efforts deserving of our support and hope to be able to continue extending a measure of support in the future.

To all a happy and safe holiday season and best wishes for the coming New Year. May we all continue to contribute towards making ours a better, more understanding world.

Nous désirons accuser réception d'un don « **In Memoriam** » provenant de L 'OREAL Canada, fait à la mémoire de feu Madame Julie Fréchette, une de leurs employées. Nous sommes reconnaissants pour cette pensée ainsi que pour le don quoique attristés par les circonstances.

La production des reçus pour fins d'impôts pour 2009 débutera en Janvier du nouvel an et ceux-ci devraient être postés fin janvier—début février.

Nous avons reçu de la correspondance de « **Le Nichoir** » et de « **Chatopia** » (Adoption d'Animaux Montréal) nous remerciant de notre aide financière durant l'année courante. Ce sont deux refuges animaliers qui travaillent très fort pour le bien-être des animaux et qui puisent leurs fonds de roulement à partie des dons du public. Nous avons estimé que leurs efforts méritaient notre support et espérons pouvoir continuer à ce faire dans le futur.

A tous une joyeuse et sécuritaire saison des fêtes et meilleurs vœux pour la nouvelle année. Pussions nous tous continuer à contribuer envers un meilleur monde, plus compréhensif.

**J. Wm. R. (Robbie) Vesey, Trésorier / Treasurer.**

et de 10 chats ainsi que plusieurs propriétaires avec la photo de leur animal préféré. Le curé de la paroisse Sainte-Colette, M. Richard Depairon, a procédé à la bénédiction des animaux de compagnie et de leurs propriétaires.

Cette activité avait lieu au Mail Léger Langelier, 6425 boul. Léger à l'extérieur de l'animalerie dans le stationnement du Mail. Il y a eu une distribution de cadeaux aux personnes présentes, gracieuseté de l'animalerie CHEZ GUILL et LUMY.

Étant donné la participation et les principales activités, l'animalerie CHEZ GUILL et LUMY prévoit refaire cette activité l'an prochain.

### **7. Des animaux verts .**

La protection de l'environnement est primordiale dans toutes activités humaines et est très reliée à la protection de la faune et de la flore ainsi que des animaux de compagnie. Dans la revue, Le Lundi du 12 septembre 2008, le Docteur Michel Pépin, M.V. mentionne que la mode écolo touche désormais les animaux ou, devrais-je plutôt dire, leurs maîtres. Par exemple, vous trouverez de plus en plus de litières pour chats dites biodégradables, d'aérosols anti-odeurs biologiques, de shampoings naturels, de sacs à excréments biodégradables et compostables, de nourriture holistique, de biscuits sans agent de conservation, de grattoirs à griffes faits de laine plutôt que de fibres synthétiques, de chandails confectionnés avec du coton équitable.

Des livres comme *Eco Dog* de Marshall Corbett et Jim Deskevich, sont même publiés pour expliquer comment construire des jouets écologiques et non toxiques, et comment éviter les produits domestiques qui pourraient nuire à la santé.

Le meilleur conseil que je puisse vous donner pour favoriser la récupération, c'est de recycler non seulement les objets, mais aussi les animaux (toujours considérés comme des meubles au sens de la loi) en vous rendant à des refuges pour leur donner une seconde vie.

### **8. À mettre sous le sapin de Noël cette année .**

#### **L'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec en version électronique.**

Les oiseaux nicheurs du Québec est le résultat d'un inventaire minutieux qui s'est échelonné sur six ans et auquel près de 1000 ornithologues bénévoles ont participé; de plus, près de 130 rédacteurs, une quinzaine d'illustrateurs et quelque 120 photographes ont collaboré à la réalisation de ce volume. Un ouvrage unique, pratique et complet ; 292 espèces illustrées par des artistes québécois, plus de 1400 photos (noir et blanc, et couleur) d'oiseaux et d'habitats, quelques 5000 références, la répartition des oiseaux nicheurs

Pour chaque espèce, l'Atlas donne la chronologie de nidification, la répartition mondiale, les principales caractéristiques du comportement reproducteur ainsi que des notions sur le territoire utilisé par les oiseaux nicheurs..

Pour commander : 1-888-OISEAUX ou [www.quebecoiseaux.org](http://www.quebecoiseaux.org)

Tous les profits de cette vente seront versés dans le Fonds Atlas, qui appuie les projets de recherche et les initiatives de conservation en lien avec les oiseaux du Québec.

national destiné à la jeunesse.

Monsieur Back s'est donc servi de cette voie pour sensibiliser le public à l'environnement. C'est à partir de ce moment que ce dernier a réalisé les films tels que : *Abracadabra*, *Inon* ou *la Conquête du feu*, la création des oiseaux, *Taratata*, *Tout-rien*, *Crac* (un autre film qui a remporté l'Oscar du meilleur film d'animation en 1982), *L'homme qui plantait des arbres*, *Le fleuve aux grandes eaux*, dans lesquels les animaux tiennent une place importante.

Selon les dires de monsieur Back : «Tout ce que j'ai essayé de faire toute ma vie, c'est d'accompagner des gens compétents, des amis dévoués, généreux, préoccupés par le sort de la planète, qui interviennent chacun dans leur domaine pour contrer la brutalité, la stupidité qui sont absolument aberrantes, par exemple dans la façon dont on élève les animaux en les emprisonnant et en les transportant sans égards pendant des jours sans boire ni manger. Par mes dessins, j'essaie de véhiculer le respect de la nature.» Enfin, monsieur Back indique qu'il est végétarien depuis plus de 40 ans et que c'est une autre façon de protester contre la manière dont on transporte, élève et martyrise les animaux.

Référence : *Présence Magazine*, novembre 2009, Propos recueillis par Denyse Monté

Je félicite monsieur Back pour avoir axé sa carrière en faveur de la cause environnementale et pour la défense des droits des animaux, et je le remercie de supporter la SQDA et sa mission comme Président honoraire.

Pour ceux qui veulent s'informer plus à fonds au sujet de Frédéric Back et son œuvre, vous pouvez consulter le site internet : [www.fredericback.com](http://www.fredericback.com)

### **Ghislain Arsenault, Président de la SQDA**

### **3. Lois sur la protection animale.**

Une trentaine de représentants de divers organismes impliqués dans la protection animale a participé à un groupe de travail mis sur pied par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour renforcer les lois visant à protéger adéquatement les animaux contre la maltraitance.

Le groupe s'est réuni quatre fois en 2009 et les discussions entre les différents participants ont porté fruit, car le 7 octobre dernier, le MAPAQ annonçait de nouvelles mesures pour accroître le bien-être animal. Parmi ces mesures, citons :

Une augmentation du nombre d'inspecteurs sur le territoire québécois à la suite d'ententes avec des sociétés protectrices des animaux (SPA) et les sociétés pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) ;

La mise en place d'un programme d'aide financière d'un million de dollars répartis entre une vingtaine de SPCA et de SPA québécoises afin d'améliorer leurs installations d'accueil des animaux ;

La rédaction d'un règlement établissant les normes pour la garde et le soin des animaux de compagnie ;

La modification de la Loi sur la protection sanitaire des animaux afin de revoir à la hausse les amendes et les pénalités prévues contre les mauvais traitements infligés aux animaux ;

La poursuite des rencontres du groupe de travail sur le bien-être des animaux de compagnies.

Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le sort des animaux de compagnie, mais c'est la première fois que le MAPAQ se penche sur la question et reconnaît que le problème existe. En ce sens, les mesures qui ont été prises lors des réunions de ce groupe de travail sont encourageantes. Espérons que les prochaines réunions lui permettront d'aller encore plus loin et de créer des lois basées sur la compassion, qui protégeront véritablement les animaux et qui donneront aux organismes les moyens encore plus efficaces pour bien faire leur travail.

**Patricia Tulasne, Comédienne et activiste, Porte parole de la SQDA**

#### **4. La coalition féline.**

Malgré les efforts constants des organismes de protection animale, qui répètent année après année que l'adoption, c'est pour la vie et que la stérilisation est la seule solution à la surpopulation animale, visiblement le message ne passe pas. Les chats errants non stérilisés sont de plus en plus nombreux, et les refuges de plus en plus surpeuplés. Malheureusement, une majorité de ces animaux abandonnés ne trouvent pas de foyers pour les accueillir, et sont donc condamnés à l'euthanasie, qui se pratique encore dans de trop nombreux cas dans des chambres à gaz. C'est pour cette raison qu'une nouvelle coalition a vu le jour, qui se donne pour objectif d'inciter les différents paliers de gouvernement à considérer la stérilisation des animaux errants comme une solution plus efficace et moins coûteuse que l'euthanasie, à la surpopulation animale.

La coalition, qui n'en est qu'à ses débuts, se penche actuellement sur les différents programmes existants dans le monde pour les proposer à titre de modèles à nos dirigeants.

Bruxelles, par exemple, en Belgique, vient de lancer une campagne de stérilisation des chats errants en collaboration avec la SPA locale et trois vétérinaires. Concrètement, un agent informera le lieu précis de vie des chats et leur nombre à la SPA, sur base des plaintes enregistrées. La SPA sera chargée de capturer les chats, avec le soutien de la ville si nécessaire. Les chats seront ensuite conduits chez un vétérinaire qui les stérilisera. L'euthanasie ne sera effectuée que sur des chats gravement malades. La SPA replacera ensuite les chats en liberté à l'endroit où ils ont été capturés. La ville a également prévu de placer des abris pouvant accueillir de trois à quatre chats avec des bacs à nourriture. (Source : Belga)

Pour les gens qui seraient intéressés à se joindre à la coalition, il existe un site internet : [www.coalitionfeline.com](http://www.coalitionfeline.com).

**Patricia Tulasne, Comédienne et activiste, Porte parole de la SQDA**

#### **5. La zoothérapie derrière les barreaux .**

Bienvenue à l'ère de la zoothérapie en prison.

Lors de l'assemblée générale annuelle de la SQDA en date du 18 juin 2008, monsieur Gaëtan Desmeules de la société Les Éditions Ressources Inc. est venu nous entretenir d'un de ses livres

«La zoothérapie» qui, selon ses dires, est bénéfique pour sensibiliser la population à l'aide que peut apporter un animal dans la qualité de vie physique et mentale d'un individu. Nous savions que la zoothérapie est bénéfique pour les enfants, les personnes âgées et les malades; cependant, nous ne savions pas que la zoothérapie est maintenant utilisée pour amadouer les détenus les plus coriaces et les aider à devenir plus sociables. Fini le temps où les chiens ne servaient qu'à chercher de la drogue dans les prisons.

Il est difficile d'imaginer un criminel endurci et tatoué en train de s'amuser avec un chien tout en lui chuchotant des mots doux à l'oreille. C'est pourtant comme ça que se déroulent les séances de zoothérapie dans les prisons montréalaises. Et ça marche, confirment les responsables. Au début, la plupart des détenus étaient réticents, restaient les bras croisés, mais avec le temps, ils se sont fait prendre au jeu. Ils jouent maintenant avec les animaux et discutent avec eux. Bref, l'exercice favorise la communication et l'ouverture pour ces détenus qui ont vécu pour la plupart dans un milieu antisocial. «j'en ai même vu certains qui ont pleuré» selon madame Isabelle St-Onge qui est responsable des sessions de zoothérapie à la prison de Rivière-des-Prairies. De plus, plusieurs détenus s'arrangent pour se tenir tranquille dans le but de ne pas manquer les séances de zoothérapie.

L'expérience de séances de zoothérapie pour les détenus s'est même étendue à la prison de Bordeaux cet automne. Selon madame Line Fortin, la directrice des services professionnels à la prison de Bordeaux, c'est très positif, car elle mentionne : «Les gens les plus renfermés semblent s'ouvrir davantage, sont plus joyeux et améliorent leur estime de soi.»

**Référence : Le Journal de Montréal, 22 novembre 2009**

Ce livre sur la Zoothérapie est en vente à plusieurs endroits incluant la SQDA! Nous avons été présent au lancement de ce livre et nous sommes heureux de vous informer que la SQDA endosse ce livre et sur chaque vente est l'heureux récipiendaire d'un profit des ventes. Veuillez communiquer avec la SQDA pour avoir de plus amples informations. Prix du livre 25.95\$ (avant taxes et frais de manutention/livraison).

**Commentaires:** Vous pouvez constater que les chiens sont très utiles dans la société et on devrait rendre cette expérience comme sessions régulières de zoothérapie pour permettre en même temps aux détenus une réintégration plus rapide dans la vie sociale lors de leur sortie de prison.

De plus, si on peut récupérer plusieurs détenus par cette forme de réhabilitation, la société ne peut qu'en bénéficier par la diminution du taux de criminalité et par une diminution indirecte des coûts du système carcéral. Enfin, on peut conclure que le chien restera toujours le meilleur ami de l'homme.

Pour ceux qui sont intéressés par la zoothérapie, vous pouvez consulter le site WEB suivant : [www.zootherapiequebec.ca](http://www.zootherapiequebec.ca)

**Ghislain Arsenault, Président de la SQDA**

#### **6. Journée de sensibilisation et de prévention contre la cruauté des animaux.**

L'animalerie CHEZ GUILL et LUMY de Montréal-Nord a effectivement fait sa journée de sensibilisation et de prévention contre la cruauté envers les animaux le 6 décembre dernier. Il faisait beau et froid, mais pas de neige. Il y avait de 50 à 60 personnes, un peu plus de 30 chiens